

Un système d'équivalence entre les anciens brevets fédéraux et les nouveaux diplômes fédéraux est mis en place dès l'édition des licences 2013.

DF BF	Animateur jeunes	Entraîneur jeunes	Entraîneur club	Entraîneur club expert	Entraîneur cyclisme pour tous
BF1	acquis	acquis			
BF2	acquis	acquis	acquis		
BF3	acquis	acquis	acquis	acquis	

Ces équivalences se feront selon le tableau suivant :

A partir de janvier 2013, chaque éducateur sera donc titulaire d'un diplôme fédéral. Il devra alors suivre des formations continues dans les trois ans pour se mettre définitivement en correspondance avec ces nouveaux diplômes.

Selon le brevet fédéral que vous avez obtenu avant le 31 août 2012 ; voici les équivalences, les obligations et les conseils qui vous concernent. (cliquer sur votre brevet)

- [Je suis titulaire du BF1](#)
- [Je suis titulaire du BF2](#)
- [Je suis titulaire du BF3](#)

